

**Mise à disposition de
l'amendement au Document d'enregistrement universel 2020
valant rapport financier semestriel**

Brest, le 27 août 2021

Le Crédit Mutuel Arkéa informe que l'amendement au Document d'enregistrement universel 2020 valant rapport financier semestriel au 30 juin 2021 a été déposé le 27 août 2021 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D. 21-0324-A01.

Le Document d'Enregistrement Universel 2020 et son amendement sont accessibles sur le site internet de la société à l'adresse ci-dessous et sur le site internet de l'AMF :

https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5033/fr/documents-d-enregistrement-universels

Des exemplaires sont également disponibles au siège de la société : 1, rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon.